

GRÈVE DU 22 MAI 2018 35,82 %

C'est le résultat du taux de grévistes dans les LANDES. Ce chiffre est supérieur de 10 points au taux national (25,53 %).

Catégorie C : 36,84%
Catégorie B : 42,92 %
Catégorie A : 30,38 %
Catégorie A+ : 8,89 %

F.O.-DGFIP encourage les agents à rester dans l'action et à se mobiliser.

Les premières conclusions concernant CAP22 devaient sortir en avril mais elles ont été retardées : pourquoi ?

Les fuites « officieuses » dans la presse ne sont pas rassurantes.

Courant juin, nous devrions connaître les pistes de réflexions du gouvernement vis à vis de la Fonction Publique.

Voici dans le détail les résultats pour les Landes :

Direction	20,41 %
SIP-CDI-CDIF	38,55 %
SIE-SIP/SIE-PRS	52,70 %
Trésoreries	24,11 %
Brigades-BCR-PCE-PCRP-ICE	53,33 %
SPF	67,86 %

ASR – Adaptation des Structures et du Réseau Les projets 2019

Regroupement sur le CFP de St Sever des CFP de Geaune et Hagetmau

Regroupement sur le CFP de Montfort en Chalosse des CFP de Amou et Mugron

Regroupement sur le CFP de St Vincent de Tyrosse du CFP de Soustons

Transfert de l'impôt de Monfort et Mugron vers le SIP de Dax

Transfert de l'impôt de St Sever, Hagetmau et Geaune vers le SIP de Mont de Marsan

Transfert de l'impôt de St Martin de Seignanx vers le CFP de St Vincent de Tyrosse

Transfert de la gestion de l'hôpital de St Sever vers le CFP de Mont de Marsan Dagas

CAP 22 : Comité d'Action Publique

Tout d'abord, il ne faut pas perdre de vue les annonces faites par le Président de la République, annonces qui sont la colonne vertébrale de ce projet : suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022 (50 000 emplois à la Fonction publique de l'État et 70 000 à la Fonction publique Territoriale et Hospitalière).

"Action Publique 2022" s'articule en trois points :

1er point

CAP 2022 est composé de personnalités françaises et étrangères et est présidé par trois personnalités :

- * la Secrétaire Générale de NEXITY auparavant Directrice de cabinet du 1er Ministre Manuel Valls,
- * le président du conseil d'administration de SAFRAN, ex-directeur financier dans de grandes entreprises,
- * un haut fonctionnaire, directeur de l'Institut d'Études Politiques de Paris,
- * 31 personnes participent à ce comité : des femmes et des hommes ayant un parcours soit politique, soit dans la haute fonction publique soit dans le secteur privé et notamment financier...

On ne peut que s'inquiéter du résultat des propositions qui seront émises compte tenu de la composition de ce comité.

Le gouvernement a présenté les travaux avec deux objectifs :

- * améliorer le service rendu au public et les conditions de vie au travail des agents
- * réduire de 3 points la dépense publique dans le produit intérieur brut (PIB).

Tout repose dans l'ordre de priorisation de ces deux objectifs que choisira le gouvernement.

2ème point

Cinq chantiers transversaux menés en parallèle dans les ministères sous l'autorité conjointe du 1er Ministre et du Ministre de l'Action et des Comptes Publics :

1. Simplification et amélioration de la qualité de services sous l'égide du Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique (MAP)
2. La transformation numérique sous l'égide du Secrétariat chargé du numérique et du Secrétariat Général pour la MAP
3. Rénovation du Cadre des Ressources Humaines sous l'égide de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique et de la Direction du budget.
4. L'organisation territoriale des services publics sous l'égide du Ministère de l'Intérieur et du Secrétariat Général du gouvernement.
5. La modernisation de la gestion budgétaire et comptable sous l'égide de la Direction du Budget, de la DGFIP et de la Direction de la Sécurité Sociale.

3ème point

Le "Forum de l'Action Publique" s'est résumé à des questionnaires à l'attention des agents du service public et/ou des usagers.

FO au niveau Fonction Publique, convié pour la rédaction du questionnaire, exigeait en préalable de la préparation de ces questionnaires qu'un vrai débat de fond ait lieu sur le service public avec un bilan des réformes structurelles déjà engagées (Réate 1 et 2 / Réforme de l'Administration Territoriale de l'État / GHT Groupement Hospitaliers de Territoire) et les réformes statutaires (fusion des corps...etc).

Devant le refus du gouvernement d'accéder à la demande de FO, il a été décidé de ne plus participer à l'élaboration du questionnaire.

Au regard du tableau des ministères qui sont concernés par CAP 2022, c'est dans son ensemble que le gouvernement compte bien « révolutionner » la Fonction Publique avec en ligne de mire un changement de modèle social moins protecteur qui favoriserait l'individualisme au détriment de l'intérêt collectif : individualisation des droits et garanties collectifs, suppression du salaire différé qui finance la protection sociale, remise en cause forte de l'égalité des droits des usagers, la régionalisation à outrance de l'Action publique...etc.

FO s'oppose aux préconisations contenues dans le document de « Refondation du Contrat Social » ayant pour objectif de remettre en cause le Statut Général et les statuts particuliers de la Fonction Publique ainsi que l'existence même des organisations syndicales.

(Cet article a été élaboré à partir de la Nouvelle Tribune FGF n°414).



FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS DE L'ETAT 2018-2020 RIEN POUR LES AGENTS... TOUT POUR ACTION PUBLIQUE 2022 !

Le Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat a été réuni, deux fois, dans le cadre du schéma directeur de la formation professionnelle pour les 2 ans à venir, une première fois le 18 octobre 2017 et une deuxième fois le 17 janvier 2018.

FO avait quitté cette dernière séance afin de dénoncer la dérive que prenait la formation professionnelle avec un schéma directeur uniquement axé sur les objectifs d'action publique 2022.

Néanmoins la DGAFP a décidé de publier ce schéma qui devient ainsi l'appareil de formation de l'Etat !

Il est basé sur 5 axes :

- Transformation de l'action publique
- La transformation numérique
- La fonction managériale
- Les transitions professionnelles
- L'Interministérialité

Ces axes prioritaires déclinent des actions prioritaires telles que définies dans le schéma. L'administration a décidé d'encadrer les actions ministérielles de formation en mettant en place une Instance de gouvernance stratégique (IGS) sous la présidence du ministre de l'Action et des comptes publics qui assurera le contrôle des actions ministérielles, qui deviennent de fait sous tutelles !

L'IGS coordonnera ces formations avec le grand plan d'investissement (GPI).

Parallèlement à cette instance de gouvernance, un premier comité de pilotage opérationnel assurera le suivi de la réalisation des actions et un second accompagnera le pilotage de la formation interministérielle.

FO s'oppose à ce schéma directeur directement lié au grand plan d'investissement numérique dans le cadre d'action publique 2022 et de la réforme de l'Etat.

De plus, ce schéma de formation nie les besoins liés aux statuts particuliers de corps et aux missions ministérielles et qui n'est plus en faveur du développement des parcours professionnels et carrières des agents. Elle devient une formation interministérielle imposée pour être le bras armé de la transformation- destruction du service public.

PRÉPARER LES ESPRITS À UN ABANDON DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

En organisant sciemment la disparition du conseil aux élus ruraux, en liquidant le réseau des postes hospitaliers ou EPSMS, le Directeur général va pouvoir ainsi prouver l'inutilité du réseau de la DGFIP, justifier le possible abandon de la séparation ordonnateur/comptable et préparer les esprits à un abandon du secteur public local.

Pour **FO**, la Direction Générale «fait la fête» aux Maires ruraux et offre a contrario, à travers les agences comptables, un superbe cadeau aux élus des grandes collectivités. La DGFIP remet au goût du jour l'expression célèbre de Jean De La Fontaine : « Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir ».

S'il fallait encore convaincre de la politique destructrice de notre Directeur Général, quelques chiffres partiels, et bien sur non exhaustifs, arrêtés au 24/05/2018 remontés des sections **FO** et de la lecture du Journal Officiel devraient suffire à imaginer ce que sera l'ASR 2018/2019.

FO condamne :

- * la spécialisation fonctionnelle généralisée des postes comptables et exige l'arrêt de l'expérimentation des « caisses sans numéraire » et le retrait de la note DGFIP du 13 janvier 2017 sur l'interdiction des paiements déplacés ;
- * l'Adaptation des Structures au Réseau (ASR) sous-tendue par une logique d'opportunité plus que d'aménagement supposé du territoire ;
- * les effets induits par les réformes des hôpitaux et des établissements sociaux et médico-sociaux qui ont toutes comme conséquence immédiate la fusion et la suppression de postes comptables au profit de structures départementales ;
- * l'abandon du secteur HLM par la DGFIP dans le cadre annoncé d'action publique 2022 ;
- * l'abandon de missions et de pans entiers de territoires par l'artifice des MSAP et des SAR.

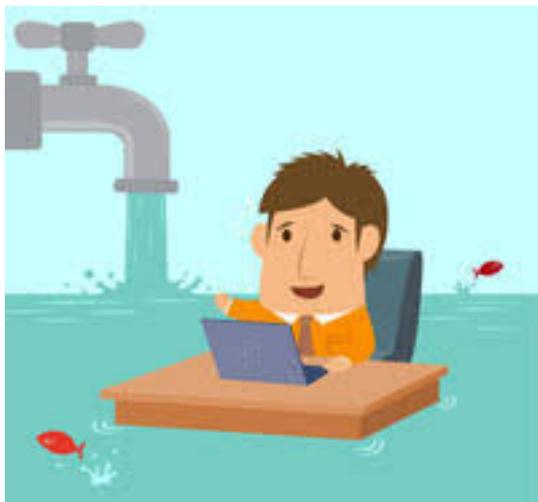
Pour FO, il est vital, avec l'appui des élus locaux, d'accentuer dans les prochains mois la défense de nos missions et la sauvegarde du réseau en réplique aux annonces d'Action Publique 2022.



Modification du calendrier des CAP Locales	
Catégorie A	28 juin 2018
Catégories B et C	25 juin 2018

EN BREF

Doumer. Les ennuis s'accumulent. Après l'absence d'employés habilités à travailler dans un environnement contenant de l'amiante encapsulé, l'entreprise chargée des travaux du SIE n'a pas respecté les règles de prévention et de sécurité du travail (confinement de l'espace, gaine électrique dénudée...). Refusant de travailler au milieu de la poussière et du bruit, les agents ont exercé leur droit de retrait le lundi 4 juin.



Dagas. Le bâtiment prend toujours l'eau. Ce ne sont pas les fortes pluies des dernières semaines qui ont arrangé les choses. Le directeur nous a assuré que, tant que les problèmes d'infiltration ne seraient pas résolus, la Paierie départementale et la Trésorerie de Mont-de-Marsan Agglomération ne déménageraient pas (sic !)

Dulamon. Après les inondations au Centre des Finances publiques de Dagas, ce sont plusieurs bureaux de la DDFiP à Dulamon qui ont été inondés dans la nuit du 30 au 31 mai, suite aux fortes averses. Un charpentier a été dépêché en urgence pour procéder à un état des lieux le 1^{er} juin.



La section FO-DGFiP des Landes vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.



- Responsable cat. A : Jean-Philippe CAMPAGNE
DDFiP – Tél : 05-58-46-72-80
jean-philippe.campagne@dgfip.finances.gouv.fr
- Responsable cat. B : François SOULEYREAU
SIP de Dax – Tél : 05-58-56-63-45
francois.souleyreau@dgfip.finances.gouv.fr
- Responsable cat. C : Stéphane BARDUGONI
Trésorerie de Roquefort - Tél : 05.58.45.88.19
stephane.bardugoni@dgfip.finances.gouv.fr

Indignez vous , contactez nous, Syndiquez-vous !
Section F.O.-DGFiP des LANDES
UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE
97 place Caserne Bosquet BP 217
40004 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél : 05 58 46 23 23 – 06 30 18 96 35

Je soutiens FO, j'adhère !

Nom : _____ Prénom : _____
Grade : _____ Echelon : _____
Date prise de rang : _____
Adresse administrative : _____
Adresse personnelle : _____
E-mail : _____ Tél : _____

Retrouve toutes les dernières in**FO**s sur ton mobile :



Je souhaite recevoir les informations de FO DGFIP par mail.